

Fédération de l'Entraide Protestante

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

47, rue de Clichy

75009 PARIS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Fédération de l'Entraide Protestante

Association

47, rue de Clichy
75009 PARIS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la Fédération de l'Entraide Protestante,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Nature et objet : Convention financière et de fonctionnement avec la FEP GRAND EST

Administrateurs communs :

- Monsieur Rémi GOUNELLE, Invité permanent du conseil d'administration de la FEP Grand Est et administrateur du conseil d'administration de la FEP ;
- Monsieur Daniel SPECKEL, Président du conseil d'administration de la FEP Grand Est et administrateur-membre du bureau du conseil d'administration de la FEP ;
- Monsieur Jean WIDMAIER, Invité permanent du conseil d'administration de la FEP Grand Est et administrateur du conseil d'administration de la FEP ;
- Monsieur Guy ZOLGER, Administrateur du conseil d'administration de la FEP Grand Est et administrateur du conseil d'administration de la FEP.

Modalités :

- Cotisations et modalités d'adhésion ;
- Dotation de fonctionnement ;
- Mise à disposition de salariés.

Montant : 65 000 €

Paris-La Défense, le 28 mai 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Jean-Yves Guyard*

Jean-Yves GUYARD